



Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 15 avril 2014, à 20 h 30, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

Sont présents

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Marie-Hélène Caron, conseillère Mélanie Leblond, conseillère
Messieurs	Claude Boucher, conseiller Marco Morin, conseiller Bertrand Thériault, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Est aussi présente : Madame Sylvie Samson, directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Une bienvenue particulière est adressée à monsieur Jacques Moreau, comptable et vérificateur des états financiers de la municipalité. Madame Sylvie Samson, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2014-04-109

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel et que l'item **Affaires nouvelles** demeure ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2014
 - 3.2 Dépôt du rapport financier 2013 et du rapport du vérificateur
 - 3.3 Appropriation de surplus - Ordures, eau, égouts et assainissement des eaux
 - 3.4 Surplus accumulé réservé - Modification de la résolution 2013-05-113
 - 3.5 Avis de motion - Règlement sur la vidange des fosses septiques
 - 3.6 Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2014
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
 - 4.1 Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SEMER)
5. Aménagement, urbanisme et développement
 - 5.1 Travaux aux abords de l'écluse
 - 5.2 Plan d'action visant la réduction des émissions de GES - Programme Climat municipalités
6. Loisirs et Culture
 - 6.1 Budget supplémentaire pour la bibliothèque
 - 6.2 Systèmes d'exploitation "Windows XP"
7. Période de questions
8. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers



3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2014-04-110

3.1. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 AVRIL 2014**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2014 soit adopté en sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3.2. **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2013 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Madame Sylvie Samson, directrice générale, dépose les états financiers et le rapport du vérificateur de la municipalité pour l'année 2013.

Monsieur Jacques Moreau de la firme Mallette, présente ceux-ci aux membres du Conseil municipal.

2014-04-111

3.3. **APPROPRIATION DE SURPLUS - ORDURES, EAU, ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT DES EAUX**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

1. Que suite aux résultats de l'année financière 2013, d'approprier un montant de 1 804.07 \$ du surplus affecté " Réseaux aqueduc" (59.13101.000) pour créditer le surplus non affecté (59.11000.000), un montant de 40 620.48 \$ du surplus non affecté (59.11000.000) pour créditer le surplus affecté "Égouts et assainissement des eaux usées" (59.13102.000) et un montant de 8 103.55 \$ provenant du surplus non affecté (59.11000.000) pour créditer le surplus affecté "Ordures" (59.13103.000).

2. De transférer un montant de 25 000 \$ du surplus affecté "Égouts et assainissement des eaux" pour créditer le surplus non affecté (59.11000.000) annulant la résolution prise en décembre 1997.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-04-112

3.4. **SURPLUS ACCUMULÉ ET RÉSERVÉ - MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2013-05-113**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

De modifier la résolution numéro 2013-05-113. Les dépenses pour la réfection du garage pour un emplacement pour les équipements incendie doivent être prises à même le surplus affecté et non prises dans le surplus accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2014-04-113

3.5. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES, FOSSES DE RÉTENTION ET PUISARDS

Avis de motion est donné par monsieur Bertrand Thériault conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera adopté un règlement dans le but de régir la vidange des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards.

3.6. PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2014

CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale se déroule du 5 au 11 mai et que le slogan "*Prendre une pause, ça du bon!*" vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale et plus précisément sur votre territoire ACSM-filiale du Bas-du-Fleuve pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

De proclamer la semaine du 5 au 11 mai 2014 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance "de la pause" pour prendre soin de sa santé mentale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

4.1. SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DE LA RÉGION DE RIVIÈRE-DU-LOUP (SEMER)

Le maire nous donne quelques informations sur le dossier relatif à la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SEMER).



5. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

5.1. **TRAVAUX AUX ABORDS DE L'ÉCLUSE**

Il y a discussion sur les travaux à réaliser sur les abords de l'écluse du lac de la Grande-Fourche.

Suite à une discussion, Monsieur Bertrand Thériault sera rencontré par le conseil municipal avant la plénière du 5 mai 2014.

5.2. **PLAN D'ACTION VISANT LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES - PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a participé au Programme Climat municipalités du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP);

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a réalisé un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et un plan d'action afin de contrôler et réduire lesdites émissions de GES ;

ATTENDU que le plan d'action pour la réduction de GES de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a été déclaré conforme le 7 mars 2014 par le MDDEFP;

ATTENDU que le MDDEFP exige une copie certifiée d'une résolution adoptée par le conseil de la Municipalité ratifiant la mise en œuvre du plan d'action visant la réduction des GES;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup s'engage à mettre en place les actions énumérées dans le plan d'action visant la réduction des émissions de GES suivant l'échéancier donné, soit :

- Réduire de 20 % (43,4 tonnes) d'ici 2020 ses émissions de GES corporatives estimées à 217 tonnes d'équivalent CO₂, par rapport à l'inventaire des émissions de GES de 2010, selon le rapport du consultant YHC Environnement et déclaré conforme par le MDDEFP;
- Réduire de 8 % (686,2 tonnes) d'ici 2020 ses émissions de GES de la collectivité estimées à 8 578 tonnes d'équivalent CO₂, par rapport à l'inventaire des émissions de GES de 2010 selon le rapport du consultant YHC Environnement et déclaré conforme par le MDDEFP.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2014-04-114



6. LOISIRS ET CULTURE

6.1. BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Correspondance des bénévoles de la bibliothèque la Source de Saint-Hubert relatif au budget municipal qui leur est alloué pour l'année 2014. Un montant de 2 200 \$ leur a été alloué pour 2014, une augmentation de 100 \$ vs le budget 2013. Au début de l'année 2014, un montant de 806,65 \$ a été payé par la municipalité à même leur budget de fonctionnement pour l'année 2014. Ce montant payait la modification de leur poste d'accueil et en décembre 2013, un montant supplémentaire a été payé à la bibliothèque pour l'achat de livres.

Suite à une discussion, il est décidé de rencontrer les bénévoles de la bibliothèque afin de discuter de ce sujet.

6.2. SYSTÈMES D'EXPLOITATION "WINDOWS XP"

Le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent nous informe qu'à compter du 8 avril 2014, il n'y aura plus de nouvelles corrections de sécurité pour le système d'exploitation "Windows XP" et que l'assistance technique ne sera donc plus disponible. En d'autres termes, un ordinateur muni de ce système d'exploitation deviendra à cette date plus vulnérable et d'autres applications utilisées ou nécessaires risquent également de ne plus fonctionner et se mettre à jour adéquatement réduisant ainsi l'efficacité (exemple : Java, navigation sur Internet de plus en plus lente, etc.).

La bibliothèque de notre municipalité possède un ordinateur utilisant ce système d'exploitation, il serait donc approprié de planifier lors des prochaines prévisions budgétaires ou avant de remplacer ce logiciel par un système d'exploitation plus récent.

Il y a discussion sur le sujet et il est décidé de vérifier si il est possible d'obtenir une subvention par le programme SIMBA. Une décision sera prise lors d'une prochaine séance.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.


2014-04-115


8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 22 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Claude Boucher.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.


Gilles Couture
maire


Sylvie Samson
directrice générale

